



DEPARTEMENT : TECHNIQUES DE MANAGEMENT

COURS : POLITIQUE FINANCIERE

CALSSE : FC2/S4

ETUDE DE CAS : BUDGET DE TRESORERIE DE DISTRIPLUS SARL

Le directeur financier de la société **DISTRIPLUS SARL**, dont l'activité est commerciale, souhaite disposer d'une prévision de trésorerie pour le premier trimestre de l'année N+1. Il dispose des prévisions d'exploitation en annexes suivantes.

Prévisions d'exploitation du premier trimestre N+1 :

- **Prévisions des ventes :**

Rubrique	Janvier	Février	Mars
VENTES HT	300 000	360 000	370 000

Les ventes sont réglées 50% par traites à 30 jours fin de mois, et 50% à 60 jours fin de mois.

- **Programme des achats :**

Rubriques	Janvier	Février	Mars
ACHATS HT	91 000	84 000	91 000

Les achats sont réglés par traites, moitié à 30 jours fin de mois et moitié à 60 jours fin de mois

- **Autre charges prévisionnelles :**

Charges soumises à la TVA (indiquées pour leur montant HT)

- Loyer commercial : 14 000 dhs par mois ; il est réglé trimestriellement, les 15/03,15/06,10/09 et 15/12
- Frais de téléphone IAM : 9 800 dhs par mois, les prélèvements ont lieu le 2 du mois suivant
- Dépenses de chauffage : 12 000 dhs par mois pour janvier et février ; 9 000 dhs pour mars. Les livraisons assurées par une entreprise de la région sont effectuées en début de mois et réglées généralement le 25 du mois courant.
- Autres charges d'exploitation : 8 500 dhs par mois réglés le même mois.

Charges non soumises à la TVA

- Salaires nets mensuels fixes durant le trimestre : 45 000 dhs par mois
- Charges sociales mensuelles (payables avant le 10 du mois suivant) : 12 710 dhs
- Dotations aux amortissements annuelles : 11 000 dhs

- Autres décaissements :

Le premier acompte sur l'impôt sur les sociétés est de 22 000 dhs sera payé le 15 mars.
La régularisation sur impôt sur les sociétés est négligée dans ce cas.

- Extrait du bilan au 1^{er} janvier N+1 :

- TVA due et à décaisser (la déclaration de la TVA est mensuelle) : 27 000 dhs
- Dettes sociales : 11 000 dhs

NB : pour simplifier, on choisira un taux de tva uniforme de 20%.

Questions :

- 1- Etablir le budget des ventes pour le premier trimestre de l'année N+1
- 2- Etablir le budget des achats pour le premier trimestre de l'année N+1
- 3- Etablir le budget des autres charges pour le premier trimestre de l'année N+1(par type de charge)
- 4- Etablir le budget de TVA pour le premier trimestre N+1
- 5- Etablir le budget de trésorerie pour le premier trimestre N+1

NB : une charge n'est pas toujours encaissable et un produit n'est pas toujours encaissable

GUIDE POUR TRAITER LE CAS (la solution peut être présentée en fonction des besoins d'analyse)**BUDGET DES VENTES :** (communiqué à titre indicatif et à contrôler suivant les conditions de règlement par les clients)

Mois	Total TTC	Janvier	Février	Mars	Reste
Janvier	360.000	-	180.00	180 000	
Février	432.000	-	-	216.000	216 000
Mars	444 000	-	-	-	444 000
TOTAL	1 236 000	-	180 000	396 000	660 000

Les ventes doivent être prises TTC car les encaissements auprès des clients sont TTC ; et la TVA collectée est reversée à l'Etat.

BUDGET DES ACHATS :

Mois	Total TTC	Janvier	Février	Mars	Reste
Janvier					
Fevrier					
Mars					
TOTAL					

Budget des charges soumises à la TVA

Mois	Total TTC	Janvier	Fevrier	Mars	Reste

Budget de TVA :

Mois	Total	Janvier	Fevrier	Mars	Reste
TVA collectée					
TVA charges					
Achats					
Autre charges					
TVA due					
TVA décaissée					

Budget des charges non soumises à la TVA

Charges	Total	J	F	M	Reste
salaires nets					
Charges sociales					
Acompte /IS					
TVA due					
TOTAL					